

Délibération 2017 BS 01 du Bureau Syndical du Parc naturel régional du Luberon



Objet : AVIS PREALABLE A LA NOMINATION DE DIRECTEUR

L'an deux mille dix-sept et le 19 janvier à 9h30, les membres du Bureau syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 13 janvier, se sont réunis en Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI. Le quorum était atteint.

Etaient présents :

Mesdames Marie-Elisabeth CHRISOSTOME, Jacqueline COMBE, Paule DAPRES, Valérie DELONNETTE, Roselyne GIAI-GIANETTI, Flora HARMS, Geneviève JEAN, Gisèle MAGNE, Yolande PRIMO, Nadine SARTE-BARANCOURT, Noëlle TRINQUIER

Messieurs André BERGER, Arnaud BOUTET, Alain CAHOUR, Mickaël CAVALIER, Philippe DAUMAS, Jacques DECUIGNIERES, Alain DEILLE, Pierre FISHER, Bernard FRAYSSINET, Serge SARDELLA, Stéphane SAUVAGEON

Etaient excusés

Messieurs Roland AUBERT, Frédéric BLACHERE, Joël MORIN

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional du Luberon,

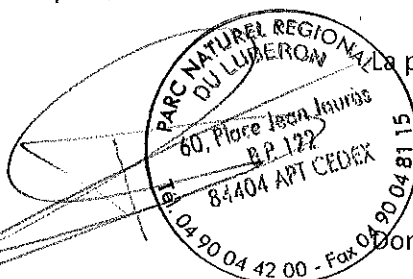
Considérant le choix du jury de recrutement de Directeur réuni le 21 décembre 2016, qui s'est porté sur la personne de Laure GALPIN, Secrétaire générale du Parc, pour assurer l'intérim du Directeur sur la période du 1^{er} janvier au 31 juillet 2017, et pour être nommée Directrice à compter du 1^{er} août 2017 ;

Après en avoir délibéré, le Bureau syndical, à l'unanimité :

- **EMET** un avis favorable à la désignation de Laure GALPIN, Directeur par Intérim du Parc du Luberon, à la qualité de Directeur du Parc du Parc du Luberon et à la date effective du 1^{er} août 2017.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La première Vice-Présidente,



Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0